

>>> Les choix des prestations

Les déménageurs vous proposent généralement **trois types de prestations**, suivant votre degré d'implication dans le déménagement.

Elles peuvent recouvrir plusieurs appellations, mais leurs caractéristiques sont similaires.

Ce choix doit être formulé par écrit au sein du devis puis de la facture. Toute modification du descriptif des prestations à réaliser doit entraîner, de ce fait, une modification du devis ou facture.

Les trois types de prestation existants :

◦ 1ère catégorie - Luxe, privilège ou grand confort

Les déménageurs se chargent de tout.

◦ 2ème catégorie - Standard, confort ou classique

Vous emballez et déballez les objets non fragiles (livres, jouets, vêtement, etc,...), le déménageur démonte et remonte les meubles non fixés, emballe et déballe les objets fragiles (vaisselles, lustres, tableaux, etc,...)

◦ 3ème catégorie - Economique

Vous vous occupez de tout ou presque (Emballer, démonter, déballer, remonter), le déménageur s'occupe uniquement de la manutention (chargement et déchargement) et assume le transport.

Bon à savoir !

Quelque soit la formule choisie, c'est à vous qu'il revient de décrocher les lustres et les meubles fixés, ainsi que de vider réfrigérateur et friteuse.

Retrouvez toutes nos Fiches Solutions et lettres types sur
<http://www.1000demenageurs.com>